

PRÉVENTION DES RISQUES MÉCANIQUES - NORMES

EN 420
EXIGENCES GÉNÉRALES

Exigences générales essentielles en matière d'ergonomie, d'innocuité, de marquage, d'information et d'instructions d'utilisation).

EN 388
RISQUES MÉCANIQUES, 4 TESTS

Le pictogramme « Risque mécanique » est accompagné d'un nombre à 4 chiffres correspondant au niveau de performance du gant pour les critères suivants :



NIVEAUX DE PERFORMANCE *	
0 à 4	Résistance à l'abrasion
0 à 4	Résistance à la coupure
0 à 5	Résistance au déchirement
0 à 4	Résistance à la perforation

*Indication des niveaux de performance :
 0 : n'offre pas de protection
 1 : minimum
 2 : bon
 3 : très bon
 4 et + : excellent
 X : performance non mesurée

Le risque coupure est un risque mécanique considéré comme spécifique à partir d'un niveau 3.



PRÉVENTION DES RISQUES CHIMIQUES - NORMES

Il existe plusieurs normes régissant la fabrication et les marquages des gants de protection.

EN 420
EXIGENCES GÉNÉRALES

EN 374
PROTECTION CONTRE LES RISQUES CHIMIQUES ET LES MICRO - ORGANISMES

EN 374-1
TERMINOLOGIE ET EXIGENCES DE PERFORMANCE

EN 374-2
DÉTERMINATION DE LA RÉSISTANCE À LA PÉNÉTRATION

La pénétration est définie comme étant le passage d'un produit chimique (ou d'un microorganisme) au travers d'un gant à l'échelle non moléculaire, par les coutures, les imperfections...

Les gants doivent être étanches lors des essais de fuite à l'air et de fuite à l'eau. Un gant conforme au minimum au niveau de 2 de l'essai de pénétration, est considéré comme résistant aux micro-organismes.



NIVEAU DE PERFORMANCE	UNITÉ DE NIVEAU DE QUALITÉ ACCEPTABLE	NIVEAU DE CONTRÔLE
Niveau 3	Niveau 1 à 5	G1
Niveau 2	Niveau 1 à 4	G1
Niveau 1	Niveau 1 à 4	S4

EN 374-3
DÉTERMINATION DE LA RÉSISTANCE À LA PERMÉATION DES PRODUITS CHIMIQUES

La perméation est le mécanisme par lequel le produit chimique traverse le matériau d'un gant de protection à l'échelle moléculaire. Une liste de 12 produits chimiques standards est définie. Chacun de ces produits chimiques est codifié par une lettre d'identification.



CODE	SUBSTANCE CHIMIQUE	N° CAS	CLASSE
A	Méthanol	67-56-1	Alcool primaire
B	Acétone	67-64-1	Cétone
C	Acétonitrile	75-05-8	Nitrile
D	Dichlorométhane	75-09-2	Hydrocarbure chloré
E	Carbone disulfure	75-15-0	Composé organique contenant du soufre
F	Toluène	108-88-3	Hydrocarbure aromatique
G	Diéthylamine	109-89-7	Amine
H	Tétrahydrofurane	109-99-9	Ether hétérocyclique
I	Acétate d'éthyle	141-78-6	Ester
J	n-Heptane	142-82-5	Hydrocarbure saturé
K	Soude caustique 40%	1310-73-2	Base inorganique
L	Acide sulfurique 96%	7664-93-9	Acide minéral inorganique

PRÉVENTION DES RISQUES THERMIQUES (FROID)

EN 511

GANTS DE PROTECTION CONTRE LE FROID

Cette norme s'applique à tous les gants qui protègent les mains contre le froid jusqu'à - 50° C.

La protection contre le froid est représentée par un pictogramme suivi d'une série de 3 niveaux de performance correspondant à des propriétés de protection spécifiques.

Le pictogramme « Risque par le froid » est accompagné d'un nombre à 3 chiffres :



NIVEAUX DE PERFORMANCE *	
0 ou 1	Résistance au froid convectif
0 à 4	Résistance au froid de contact
0 à 4	Perméabilité à l'eau

*Indication des niveaux de performance :

0 : n'offre pas de protection

1 : minimum

2 : bon

3 : très bon

4 et + : excellent

X : performance non mesurée

Tous les gants doivent atteindre au minimum un niveau de performance 1 pour l'abrasion et la déchirure.



L'imperméabilité à l'eau :

0 : pénétration d'eau après 30 minutes d'exposition.

1 : aucune pénétration d'eau.

La résistance au froid de convection est fondée sur les propriétés d'isolation thermique du gant, qui sont obtenues en mesurant le transfert du froid par convection.

La résistance au froid de contact est fondée sur la résistance thermique du matériau composant le gant lorsqu'il est en contact avec un objet froid.

